

raconta en détail ce que Dieu avait fait parmi les gentils par son ministère.»

Ce texte tiré des Actes des Apôtres, veut dire, a dit Mgr Touchet, que saint Paul adressée à ses fidèles un salut et qu'il leur a fait un récit avant de les évangéliser.

L'orateur sacré veut aussi adresser un salut à Monseigneur l'Archevêque, dont la doctrine et les œuvres sont connues de l'autre côté de l'océan. Nous vous envions, ajoute-t-il, les nombreuses paroisses que vous avez fondées dans les deux diocèses que vous avez dirigées successivement. Nous vous envions le journal publié sous votre surveillance immédiate et qui prêche les saines doctrines sociales et économiques.

Monseigneur Touchet salue Monseigneur l'Auxiliaire — Mgr Roy — et lui rappelle qu'il a été élève à l'école des Carmes; il rappelle aussi les souvenirs que doit évoquer à son esprit le grand nom de l'école des Carmes, qui a vu passer tant de personnages saints ou illustres dont l'histoire a retenu les noms. Il salue ensuite le clergé et il fait cette remarque: le clergé canadien a su conserver pure la foi du peuple canadien; si on accepte l'adage: tel clergé, tel peuple, le clergé canadien est le meilleur du monde. Mgr Touchet salue aussi, après les hommes, la terre. Il salue cette terre canadienne qui a été le champ fécond des pionniers de la France. Il salue les mers qui contournent le continent et qui ont vu passer Jacques Cartier et Samuel de Champlain; il salue nos champs de bataille aux noms si français; Carillon, Sainte-Foy; il salue nos héros, Montcalm, Bougainville, Lévis, etc. Il salue vos grands lacs, notre « fleuve vraiment royal » sur lequel se sont jouées les destinées de deux grands peuples.

Et puis, dit-il, on m'a demandé de parler du « vieux pays », de la France. Je vais donc vous parler de la France.

Mgr Touchet fait ici l'historique de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il en montre les inconvénients et les avantages. Il dit que, en fin de compte, les avantages l'emportent sur les inconvénients. Autrefois on mangeait un plat de lentilles sous la dépendance de l'Etat; il fallait se taire; on était considéré comme un fonctionnaire. Aujourd'hui, le clergé est libre. Il est plus pauvre, peut-être, mais il est plus libre. Un plat de lentilles avec la liberté, c'est exquis!... (*L'action Sociale.*)